



École
Sainte-Louise-
de-Marillac

8100, rue de Marseille
Montréal (Québec) H1L 1P3
Téléphone : (514) 596-5044
Télécopieur : (514) 596-3470

FRAIS SCOLAIRES 2023-2024

Maternelle 5 ans Clientèle régulière

Voici les frais scolaires à payer pour la présente année :

Photocopies - cahier maison

14,00\$

Total: 14.00\$

Les frais ont été approuvés au Conseil d'établissement le 1^{er} juin 2023. Faire votre chèque à l'ordre de l'école Sainte-Louise-de-Marillac, en indiquant le nom de l'enfant à l'endos du chèque ainsi que son groupe. Vous pouvez également faire le paiement via la plateforme Mozaïk ou par Intérac (à l'école après 9h30).

Vous pouvez remettre le chèque (pas d'argent comptant) :

- Via le sac d'école à l'enseignante le 28 août 2023

Karine Groleau
Directrice

2023-05-30



Commission
scolaire
de Montréal